

Image not found or type unknown



Société de recouvrement dette impayé ?

Par **nath**, le **01/07/2009** à **12:17**

Bonjour, rnj'ai reçu une lettre de la société de recouvrement consensus pour un paiement à l'amaible d'un credit immobililié impayé de 4004,22 euros. à la suite de ça ils m'ont appelé en me disant que c'était un crédit de 03/88 avec un jugement en date d'04/94. je leur ai demandé le titre exécutoire de là le monsieur s'est énervé en me disant que je ne voulais pas payer ma dette et qu'il lançait une procédure et il m'a raccroché au nez. Dois je lui envoyer une lettre recommander en leur demandant ce titre exécutoire ? merci